



**HAL**  
open science

## Du sanctuaire à l'enclos rural : pratiques culturelles et importations vinaires en territoire picton

Matthieu Poux, Thierry Cornec, Olivier Nillesse, Nicolas Pétorin

### ► To cite this version:

Matthieu Poux, Thierry Cornec, Olivier Nillesse, Nicolas Pétorin. Du sanctuaire à l'enclos rural : pratiques culturelles et importations vinaires en territoire picton. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2000, 18, pp.34-37. hal-02527227

**HAL Id: hal-02527227**

**<https://hal.science/hal-02527227>**

Submitted on 1 Apr 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**DU SANCTUAIRE À L'ENCLOS RURAL :  
PRATIQUES CULTUELLES ET IMPORTA-  
TIONS VINAIRES EN TERRITOIRE  
PICTON**

**Matthieu. POUX\***, **Thierry CORNEC**,  
**Olivier NILLESSE**, **Nicolas PÉTORIN\*\***.

L'étude des importations vinaires à la Tène finale connaît, depuis quelques années, un véritable essor, avec la multiplication des comptages consacrés à de vastes régions (Aisne, Picardie, Bourgogne, Centre, Ile-de-France, Lyonnais, Gaule du Nord-Est...). Tandis que se multiplient les publications portant sur la typologie, l'épigraphie et l'origine des amphores, le statut de leur contenu et les modalités mêmes de sa consommation demeurent largement méconnus. La masse de documents livrés par les grands sites d'*oppida* et d'habitat ouverts, comme les phénomènes de résidualité ou de remploi inhérents à ce type de mobilier, se prêtent en effet difficilement à une étude de consommation détaillée. Des données concrètes ne peuvent être obtenues que sur la base de contextes archéologiques bien délimités et plus aisément gérables sur le plan quantitatif – établissements ruraux, sanctuaires et sépultures.

Le problème n'intéresse pas uniquement les céramologues et touche à des questions plus essentielles : les importations représentent-elles un mode d'approche privilégié du mode de fonctionnement culturel et politique des sociétés indigènes de la fin de l'âge du fer ? En d'autres termes : l'omniprésence du vin dans les fouilles de cette période, qui traduit *a priori* un faciès de consommation généralisé, s'accorde-t-elle encore avec l'idée d'un accès très hiérarchisé au produit, valorisé dans un cadre politique ou religieux ? De quels critères dispose-t-on pour établir cette hiérarchie ? Les concepts d'*oppida* et de " ferme indigène ", par exemple, suffisent-ils encore à rendre compte d'une réalité sociologique dont la complexité apparaît de plus en plus évidente ?

Ces questions figurent au cœur d'une recherche en voie d'aboutissement, consacrée au banquet et aux rites de boisson en Gaule celtique (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.) et financée par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique. Une approche adaptée, dite taphonomique, portant sur la composition et la distribution spatiale des dépôts d'am-

phores, leur processus de formation et les manipulations rituelles auxquelles ils ont été soumis (Poux 1997). L'identification des consommateurs, la détermination du laps de temps écoulé entre la consommation et l'abandon des amphores, de leurs modalités d'enfouissement ou de retraitement et surtout, la nature du contexte et du mobilier associé, constituent autant de paramètres à prendre en compte.

Les départements de la façade Atlantique constituent, dans ce domaine, un terrain d'investigation privilégié, grâce à l'essor récent de l'archéologie préventive, lié à celui des travaux autoroutiers. La multiplication des fouilles et des comptages effectués sous l'égide de F. Laubenheimer (GDR 1040 du CNRS) révèlent que les amphores y sont beaucoup plus fréquentes que l'on pouvait le supposer : plusieurs centaines d'individus sur les " fermes " de Fontenay-le-Comte " Les Genêts " (Vendée), d'Échiré " Le Chemin Chevaleret " (Deux-Sèvres), des quantités tout aussi conséquentes sur l'*oppidum* de Pons et sa périphérie (Font-Barbot, tombe à char de Tesson), plusieurs dizaines d'individus sur les sanctuaires de Saint-Georges-les-Baillargeaux (Vienne) et Muron (Charente-Maritime). On perçoit d'emblée un paradoxe, entre la présence massive du vin sur plusieurs établissements ruraux souvent qualifiés de " modestes ", d'une part, en contexte de sanctuaires et de sépultures privilégiées, d'autre part, au sein desquels sa consommation ne saurait être *a priori* considérée comme domestique.

Ce thème est surtout l'occasion de présenter trois découvertes récentes, directement liés à la problématique. La qualité des méthodes de fouille mises en œuvre permet d'analyser en détail le contexte de consommation des dépôts d'amphores et leurs interactions avec d'autres catégories de mobilier, notamment métalliques, dont l'apport à la hiérarchisation des sites vendéens a été souligné dans une étude récente (Nillesse et Guillaumet 1999).

**Le site des " Varennes " à Saint-Georges-les-Baillargeaux**

Ce site fouillé en 1998 au sud-ouest de Poitiers est surtout connu pour la découverte d'une riche sépulture de guerrier datée de la Tène D1, présentée ici même l'année dernière (Pétorin 1999). Il s'avère au terme des fouilles

que cette tombe s'inscrit dans le périmètre d'un sanctuaire matérialisé par un *fanum* du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., entouré d'une enceinte trapézoïdale. Plusieurs fosses et fossés fouillés en périphérie du temple et dans la partie méridionale de l'enclos ont livré des dépôts pouvant être rattachés à la fin de la période gauloise : la faune et les amphores vinaires y prédominent largement sur les autres catégories de mobilier ; certains, marqués par des associations particulières – dépôt de crânes de bœuf ou de cheval, dépôts de gros tessons d'amphores et de meules brisées volontairement, mâchoires de porc –, répondent visiblement à des préoccupations votives, qui peuvent être mises en relation avec une première phase de fonctionnement du sanctuaire à la Tène D2 et au début de la période augustéenne.

Le plus important d'entre eux, enfoui dans une fosse isolée au centre de l'enclos, comprenait à lui seul près de 100 kg d'amphores Dressel 1B, issus d'une vingtaine de récipients ou grosses parties de récipients largement reconstituables. Leur étude détaillée démontre qu'elles ont été consommées et enfouies simultanément, après avoir été soumises à un décolletage par lame et à un bris volontaire. Le contexte particulier de cette consommation est confirmé par le mobilier associé : à savoir plusieurs mâchoires animales et un petit dépôt groupé d'objets métalliques comprenant, essentiellement, une anse de seau – utilisé pour le mélange des boissons ? – et une lame de couteau en fer (mobilier en cours d'étude par Th. Lejars). La confrontation de ces différents ensembles permet d'appréhender, sur un même site, la mise en scène du banquet en contexte cultuel et funéraire – la tombe recelait également une amphore Dressel 1 complète, encore munie de son bouchon !

### Muron " Les Prés-de-Lise "

Un cas tout aussi explicite de pratiques religieuses faisant appel au vin importé réside sur la fouille, un peu plus ancienne, du site des " Prés de Lise " à Muron (Charente-Maritime, fouille J. Gomez de Soto et Th. Lejars, 1991). Ce sanctuaire guerrier a livré, rappelons le, près d'une centaine de pièces d'armement (épées, fourreaux, lances, boucliers) concentrées sur des surface de fouilles très restreintes. Près de

300 tessons d'amphores de type gréco-italique ou Dressel 1 ont été extraits de ces sondages. Leur étude récente révèle qu'elles sont, là encore, parfaitement intégrées à l'activité culturelle.

Une fosse peu profonde (*favissa* ?) aménagée au centre de l'espace cultuel et scellée par un niveaux de pierres, recelait en particulier de grandes quantités d'offrandes incluant plusieurs lames d'épées, un grand fragment de chaudron en bronze, un crâne d'équidé complet et une centaine de tessons d'amphores. Ces dernières se distinguent des autres dépôts par une sélection drastique des éléments de cols et d'anses (80 % des tessons). Chaudron, restes animaux consommés (porc et mouton) et amphores, renvoient également à la sphère du repas cultuel, étroitement liée aux activités sacrificielles exercées sur le site. La datation de ce dépôt, à la transition de la Tène C2 et D1 témoigne de l'ancienneté de cette tradition, inscrite dans la continuité de pratiques antérieures faisant appel aux boissons indigènes.

### Fontenay-le-Comte " Les Genêts "

L'établissement rural des " Genêts " à Fontenay-le-Comte a déjà été présenté dans le cadre de plusieurs communications AFEAF (fouille O. Nillesse). Cet important domaine occupé dans le courant de la Tène D1 a livré plus d'une centaine d'amphores républicaines, fait exceptionnel pour ce type de contexte. Moins connus sont les neuf petits enclos découverts en périphérie de cet habitat, tous vides à l'exception de l'un d'entre eux. De forme quadrangulaire, parfaitement orienté sur les quatre points cardinaux, ce dernier était entouré d'un fossé palissadé de 16 m x 17 m.

Cet ensemble revêt, abstraction faite de sa taille, toutes les apparences d'un sanctuaire : ses fossés recelaient, en effet, un fer de lance ployé et une dépouille d'ovi-capriné soigneusement déposée dans le fossé (Guillaumet et Nillesse 1999). Son autre particularité réside dans la découverte, dans la branche sud du fossé, d'un important dépôt de tessons d'amphores, à l'exclusion quasi-totale d'autres catégories céramiques. Ce dépôt comporte une vingtaine de récipients volontairement brisés à l'aide d'armes ou d'outils et incinérés à la manière des amphores issues de certains contextes funéraires contemporains. Leur étude récente suggère l'existence de pratiques

de consommation exercées au centre du péribole, les dépôts ayant été déversés à partir de l'intérieur de l'enclos. Cet ensemble a contribué à la définition d'une catégorie de structures usitées pour la pratique du banquet cérémoniel, qui se retrouvent sous des formes et modules variables dans bien d'autres régions de la Gaule (Poux 2000).

### Échiré " Le Chemin Chevaleret "

L'établissement de Chemin Chevaleret, fouillé en 1999, occupe lui aussi une place tout à fait particulière dans le faciès local. Deux enclos principaux, limités par un classique système de fossé-talus interne, dessinent l'organisation bipartite du site : un enclos principal, quadrangulaire, entourant une série de grands bâtiments séparés par des espaces de circulation, est doublé par un enclos où un seul bâtiment est construit. Cet ensemble délimitant une surface totale de 5200 m<sup>2</sup>, est ceinturé par des constructions sur poteaux de plan simple et classique, précisément distribués selon les enclos : des petits greniers sur quatre poteaux et de grands bâtiments rectangulaires sont rejetés à l'extérieur, alors que les bâtiments d'architecture plus complexe figurent dans l'enclos central. Cette organisation rigoureuse, soulignée par la géométrie et la distribution des structures, reflète vraisemblablement une stricte répartition des activités sur le modèle proposé pour ce type d'établissement – un espace d'habitat séparé de l'espace agricole.

La nature du mobilier et sa répartition dans les structures (fossés, trou de poteau) présentent des spécificités qui distinguent le Chemin Chevaleret de la majorité des sites connus dans la région. Le mobilier métallique, bien que peu abondant, frappe par sa qualité : la parure est bien représentée (fibules et bracelet), l'armement (fragment de boulerolle) et le monnayage sont présents et la découverte d'objets plus rares, comme un probable style ou un cure-oreille, ajoute à la singularité du site.

Ce sont surtout les quantités d'amphores vinaïres (gréco-italiques et Dressel 1A) qui retiennent l'attention : leur nombre, qui dépasse

de très loin la centaine d'individus, monopolise près de la moitié de l'effectif céramique découvert. Leurs débris ont été soumis, après consommation, à diverses manipulations : sélection volontaire des parties remarquables et notamment, des cols et des anses, déposés sur les talus de l'enclos principal, destruction systématique des panses à l'aide d'outils, soumission par endroits à une très forte crémation et regroupées dans certains bâtiments de l'enclos. Ces comportements semblent directement inspirés de ceux en vigueur sur les sanctuaires : ce glissement de l'amphore, bien de consommation de luxe, à l'objet rituel, est illustré par la découverte inespérée, sur le talus jouxtant l'entrée, d'un segment d'anse servant de support à une représentation anthropomorphe masculine (divinité ?).

### Conclusion

La juxtaposition de ces différents ensembles permet de définir un faciès de consommation relativement cohérent, fondé sur l'analyse des sanctuaires, des habitats, des établissements ruraux et des ensembles funéraires.

La présence parfois massive du vin sur les sanctuaires, liée à des rites de banquet et de libations, s'inscrit dans un phénomène désormais bien attesté dans d'autres régions de la Gaule. Des données concrètes concernant le rituel peuvent être obtenues à travers l'analyse des dépôts d'amphores, marqués par des associations d'objets récurrentes (amphores, vaiselles métalliques, restes animaux ou meules à grain) et intégrés, après consommation, dans le cycle sacrificiel des autres offrandes (bris rituel, crémation, exposition et enfouissement). Ces pratiques observées à plusieurs centaines de kilomètres de distance, du Midi à la Gaule Belgique et de la Bretagne au Rhin (voir par exemple la contribution de P. Jud, dans ce volume) témoignent de l'importance du festin indigène, comme élément structurant de la vie religieuse et politique des sociétés celtiques aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

La mise en évidence de faits analogues sur certains établissements " ruraux " au statut

\*Matthieu Poux : matthieu.poux@wanadoo.fr

\*\*Thierry Comec, Olivier Nillesse, Nicolas Pétorain  
AFAN.LONGEVES@wanadoo.fr

bien particulier, constitue une nouvelle donnée à prendre en compte. L'ampleur et la complexité des structures, comme la présence de divers biens de prestige (armement, monnaies précieuses, vaisselle métallique importée ou locale, petit matériel d'écriture ou de toilette), sont le reflet d'un certain raffinement et d'un niveau économique élevé, qui nous éloignent de la vision d'une simple exploitation agricole. Le concept de "ferme indigène" ne s'applique que très partiellement à ce type d'établissements, où la fonction agro-pastorale apparaît en net retrait par rapport à d'autres pratiques plus difficiles à cerner.

Ce contexte éclaire, *a posteriori*, la présence massive d'amphores sur ces mêmes sites, qui dépasse de très loin les quelques tessons signalés sur les autres gisements. Leur étude laisse penser qu'elle n'y représentaient pas un bien de consommation courant, puisqu'elles témoignent des mêmes pratiques de consommation collective, de sélection, de bris volontaire ou de crémation, et les mêmes associations récurrentes (meules, dépôts de faune, vaisselle métallique) que sur les sanctuaires. Ce phénomène a été observé sur d'autres sites, comme Montmartin (Oise), Braine (Aisne) ou Paule (Côtes-d'Armor), interprétés comme le siège de pratiques religieuses exercées dans le cadre de la famille, du clan ou de la communauté agraire.

L'hypothèse de cultes domestiques pratiqués par des élites rurales, reproduisant fidèlement les rites de consommation collective et de sacrifice en vigueur à l'échelle du *pagus* ou de la Cité, peut être avancée (Poux 2000). La mise en scène ostentatoire des reliefs consommés, amassés ou dispersés dans les fossés d'enclos, visait à signifier au visiteur et aux populations environnantes l'aptitude du maître des lieux à organiser des festivités dignes de son rang, propres à assurer la cohésion sociale et politique de la communauté concernée. Elle repose sur une symbolique d'opulence que l'on retrouve, dans cette région comme ailleurs, au cœur des sépultures de ces mêmes élites (Tesson, Antran...). Il devient dès lors évident que le vin importé

participait, au même titre que d'autres activités comme la guerre ou de la chasse, d'une forme de valorisation sociale qui laissait vraisemblablement peu de place à d'autres modes de consommation.

### Bibliographie :

CORNEC (Th.), Le Chemin Chevaleret. L'Archéologue - Archéologie nouvelle n°45, décembre-1999-janvier 2000, 75-76.

NILLESSE (O.), GUILLAUMET (J.-P.), Les petits objets de quelques fermes gauloises: approche méthodologique. In : MARION (S.),

BLANCQUAERT (G.), Les installations Agricoles de l'Âge du fer en France septentrionale. Actes du colloque de Paris (1999). Études d'Histoire et d'Archéologie 8, ENS-Paris 2000, 251-276.

NILLESSE (O.) (avec la collaboration de A. BERGA, V. DELOZE, J. HIERNARD, M.-P. HORARD-HERBIN, F. LAUBENHEIMER, P. MÉNIEL, L. SIMON et L. VISET), L'établissement rural des Genêts - Fontenay-le-Comte (Vendée). D.F.S. de sauvetage urgent (1994-1995), Nantes - SRA Pays de Loire, 1997.

PÉTORIN (N.), Découverte d'une sépulture privilégiée de la Tène finale en Poitou, à Saint-Georges-les-Baillargeaux (Vienne). Bulletin de l'AFEAF n°17, 1999, 61-63.

POUX (M.), Les amphores de Bâle-Gasfabrik : approche taphonomique. Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte - Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie 80, 1997, 147-172.

POUX (M.), Espaces votifs - Espaces festifs. Banquets et libations en contexte de sanctuaires et d'enclos. In : BRUNAUX (J.-L.), "Des enclos, pour quoi faire ?". Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre. Revue Archéologique de Picardie, 2000 (sous presse).